

DEPARTEMENT DU VAR**ARRONDISSEMENT DE TOULON**

publié le 03/04/26

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 27 MARS 2026

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Présents et représentés | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 33 | 33 | 33 |

26-DCM-DGS-028

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX & LE 27 MARS à neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance d'installation et pour procéder à l'élection du Maire et des adjoints, en séance publique, à l'Espace des Arts, sous la Présidence Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

Date d'envoi de la convocation et de l'affichage : le 23 mars 2026.

OBJET : COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES.

PRESENTS : M. Hervé STASSINOS – M. Jean-François PLANES - Mme Agnès BIASUTTO - M. Serge VENNET - Mme Magali VINCENT - M. Jean-Claude VEGA - Mme Graziella PIRAS - M. Jean-Michel PEYRATOUT - Mme Stéphanie ASCIONE - M. Eric GALIANO - Mme Annick DUCARRE - Mme Cécile CRISTOL - M. Jean-Marc ILLICH - Mme Isabelle ROGER - Mme Valérie CAMPENS - M. Christian GARNIER - Mme Chantal JOVER - M. Ruddy GUIGGIA - Mme Isabelle LENOIR - M. Bernard LEJEUNE - Mme Chantal ROUZIER - M. Gaëtan SWINNEN - Mme Mylène SORIANO - Mme Valérie RIALLAND - M. Elian DEVESA - Mme Céline PRATI - M. Thierry MIMOUNI - Mme Dominique ROLLAND – M. Gabriel LADOUCE - Mme Emilie THOMAS - M. Laurent BAILLOUX.

POUVOIRS : M. Thomas MICHEL à Christian GARNIER – Mme Martine CABOT à Mme Valérie RIALLAND.

ABSENT : Néant

QUORUM : atteint

SECRETAIRE de SEANCE : Ruddy GUIGGIA est désigné secrétaire de séance.

M. STASSINOS donne lecture de l'exposé suivant :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la commission de délégation de service public est chargée de procéder à l'ouverture et à l'analyse des candidatures et des offres des soumissionnaires à la gestion déléguée d'un service public local.

Cette commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, Président, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante, élus en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel »

En outre, le Comptable Public de la DDFIP et le représentant du Ministère chargé de la concurrence siègent au sein de la commission avec voix consultatives.

Pour faire suite aux récentes élections, il convient de procéder au renouvellement des membres de la commission.

26-DCM-DGS-028

Il est donc proposé au Conseil Municipal, en application du Code Général des Collectivités Territoriales de procéder à l'élection des nouveaux membres (5 titulaires et 5 suppléants) de la commission de délégation de service public.

VU les articles L1411-3 et D 1411-3 à D1411-5 du CGCT

Il convient que l'Assemblée procède à l'élection de ces membres, étant précisé que :

- Cette élection s'effectuera au scrutin secret, sauf avis contraire à l'unanimité des membres du conseil municipal,
- L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque groupe composant le Conseil Municipal est invité à proposer des candidats conformément à la délibération prise précédemment sur les conditions de dépôts des listes.

M. STASSINOS propose les noms suivants :

- Pour les titulaires : Jean Michel PEYRATOUT, Jean-Claude VEGA, Agnès BIASUTTO, et Graziella PIRAS et Annick DUCARRE
- Pour les suppléants : Jean-François PLANES, Ruddy GUIGGIA, Bernard LEJEUNE, Eric GALIANO et Christian GARNIER
- Représentante du maire : Isabelle ROGER

Mme Rialland propose les noms suivants : Mme ROLLAND et Mme PRATI comme titulaires, M. LADOUCE et M. MIMOUNI comme suppléants.

- Avec l'accord de l'assemblée, le vote a lieu à main levée.

Résultats du vote :

Liste de Mme Rialland : 7 voix (Mmes Rialland, Prati, Rolland, Cabot et M Ladouce, Mimouni et Devesa).

Liste de M. STASSINOS : 24 voix.

2 ABSTENTIONS : Mme THOMAS et M. BAILLOUX.

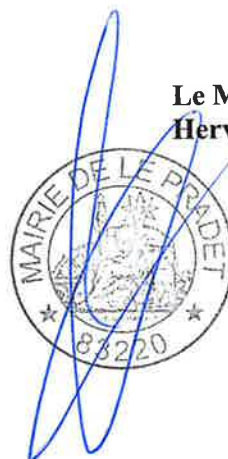
S'agissant d'une élection proportionnelle au plus fort reste, et au regard de 5 sièges à pourvoir, les résultats sont donc de 4 sièges pour la liste de M. STASSINOS et 1 siège pour la liste de Mme Rialland :

- **Titulaires : M. PEYRATOUT, M. VEGA, Mme BIASUTTO, Mme PIRAS et Mme ROLLAND.**
- **Suppléants : M. PLANES, M. GUIGGIA, M. LEJEUNE, M. GALIANO et M. LADOUCE**

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
Ruddy GUIGGIA

Le Maire,
Hervé STASSINOS



| |
|--|
| CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE |
| LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS |
| - Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr . |
| - Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus. |